

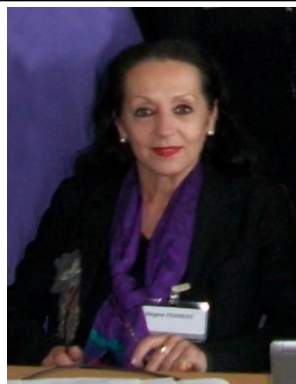


Présentation de l'UPB Collège UPCOM

**Union des Professionnels
de la
Beauté et du Bien-être et de
l'Embellissement**



La Confédération Nationale de L'Esthétique Parfumerie est une Organisation Professionnelle Patronale Organisée en filière fondée en 1997



Régine Ferrère
Présidente



Ecoles de
Formation
Esthétique
Parfumerie
& du Spa
Frédéric Lefret
LE CERF



Fabricants
Marques de
l'Institut & du
Spa
Président
J Claude Sirop
THALGO



Equipementiers
De l'institut &
des Spa
Président UMM
Olivier Le
Bouvier



Centres
de
Bronzage
En cabines
Président
Marc
Boutet



Instituts de Beauté
et SPA et Métiers
de
l'Embellissement
Philippe
Georges
ESTHETIC
CENTER

Chacun de ces 5 Syndicats a choisi de se confédérer autour de la CNEP



**C'est le Syndicat Patronal des Professionnels
de la Beauté et du Bien-être et de
l'Embellissement**

*Centres de soins pour l'embellissement
des ongles et la beauté du regard
Entrepreneurs en auto entreprise*



Qui vous représente ?



François Léonard
Président de L'Onglerie
Collège Ongles Cils Maquillage/UPCOM



Gérante ou Responsable d'un Bar à ongles, d'un centre spécialisé dans la beauté du regard , styliste /prothésiste de cils et d'ongles en auto entreprise

Ne travaillez plus seule ,rejoignez le réseau UPB
Collège UPCOM

- **L'Union des Professionnels de la Beauté (UPB)** est votre syndicat professionnel patronal, celui qui, au sein de la **CNEP**, représente l'ensemble des entreprises fournissant des services de soins de beauté de bien-être et d'embellissement à la personne et des services de vente de produits cosmétiques et de parfumerie.

L'UPB défend les intérêts de ses adhérents.



Vous représente auprès des Pouvoirs Publics

Au Ministère de l'Economie ,de l'Industrie et du Numérique –DGE

-L'UPB a obtenu de Mme Pinville , en janvier 2016 ,après plus de deux années de difficultés, un courrier confirmant la doctrine administrative constante, disant **qu'il n'était pas nécessaire d'avoir le CAP pour exercer le métier de Prothésiste Ongulaire**

Au Ministère du Travail

L'UPB, a introduit une demande de Représentativité pour intégrer la Convention Collective en 2017 afin de représenter les Instituts traditionnels, chaînistes ,franchisés, SPA et Centres de Bien-être, Centres spécialistes de l'Embellissement des Ongles et des Cils et Centres spécialisés dans les soins Hi-Tech n effet, seules les entreprises artisanales et leurs écoles affiliées y étaient jusqu'alors représentées.

L'UPB a été reconnue représentative par le **Haut Conseil du Dialogue Social** du 26 avril 2017.



Les actions de l'UPB en 2016-2017

Pour aller de l'avant, **l'UPB** a mené différentes actions visant, soit à protéger ses adhérents, soit à mettre en place un cadre d'exercice professionnel de qualité.

- Faire reconnaître par les instances compétentes les nouveaux métiers sont les nôtres dont la prothésie onguulaire .

L'UPB et son Collège Ongles et Cils ont obtenu au mois de **janvier 2016**, après 3 ans de tensions avec les organisations artisanales, une clarification de la Secrétaire d'Etat Mme Pinville qui a confirmé que :

« L'activité de « prothésie onguulaire » non assortie de prestation de manucure n'est pas soumise à l'obligation de qualification professionnelle prévue par l'article 16 de la loi du 5 juillet 1996 et ne nécessite donc pas la détention d'une qualification d'esthéticien pour son exercice »



Pour préparer la certification des Services, la **CNEP** a développé la plateforme **CNEP ACADEMY**.

Un outil collaboratif qui servira aux centres de formation du **Collège UPCOM**, aux Centres de Stylisme de Cils et des Ongles.

Un outil de communication entre tous les acteurs de la profession avec la diffusion de savoirs et d'informations utiles aux Chefs des Entreprises du secteur d'activité.

Avec un simple log, vous accéderez sur la plateforme toutes les informations que vous souhaitez.

Une nouvelle façon de communiquer entre nous
Rapide, Simple et Facile

Instituts/SPA/Bar à Ongles ou à Cils et Sourcils

Adhérents

L'entreprise adhérente à l' **UPB/ Collège UPCOM** recevra un mot de passe pour accéder à « **l'espace ADHERENT** »

1-L' accès est gratuit dès que l'entreprise a payé son adhésion à **l'UPB /Collège UPCOM**.

Sur cet espace l'UPB met à disposition des documents, des messages, des vidéos, des informations juridiques et sociales précieuses pour le chef d'entreprise..

2- **Mettre en lien** les Professionnels des Ongles et des Cils de l'**UPB/Collège UPCOM** , en région **avec** les Centres de Formation Agréés UPCOM, pour faciliter la recherche de formations de qualité et éviter les publicités mensongères qui circulent particulièrement dans cette profession



En 2017

Par arrêté du 3 octobre 2017 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective nationale de l'esthétique - cosmétique et de l'enseignement technique et professionnel liés aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie (3032) , la ministre du travail, a reconnue représentative

l' Union des professionnels de la beauté et du bien-être (UPB)en Convention Collective



L'UPB

va donc siéger en Convention Collective

- C'est un enjeu capital pour nos entreprises absentes depuis 1 an du dialogue social.
- C'est un droit d'attribution des fonds du paritarisme qui seront utiles à **L'UPB** pour assurer la défense des intérêts des entreprises adhérentes et pour mettre en place des actions positives pour les aider à s'adapter à la mutation digitale ,

**L'objectif de l'UPB est de faire évoluer la
Convention Collective pour que les attentes de
toutes les entreprises de l'indépendant au
franchiseur soient prises en compte**



Ce que vous apporte une adhésion à l'UPB



- **Des réponses à toutes vos demandes pour ne pas tomber dans les dérives de certains forums !**
- **Des outils que nous mettons à votre disposition**
 - Informations sociales et juridiques
 - Etudes annuelles sur l'évolution du marché
 - Fiches de la Commission de sécurité des consommateurs
 - Grille des salaires



- Une Boîte à outils pour la mise en place du Règlement Cosmétique pour votre activité
- Un Document sur les Risques Professionnels liés aux activités de soins et d'embellissement des ongles
- Une réponse rapide à vos questions
- Une aide quand vous rencontrez des problèmes pour vous faire inscrire auprès des CMA
- Une aide pour trouver des formations de qualité dans des centres agréés UPB/UPCOM
- [Pour nous contacter :administration.cnep@cnep-france.fr](mailto:administration.cnep@cnep-france.fr)



Des avantages négociés avec nos partenaires



Cabinet Phocéan de Courtage d'Assurance



BEAUTY
FORUM

treatwell



Cabinet Phocéen de Courtage d'Assurance

*UN CONTRAT
AVANTAGEUX EN TOUS
POINTS RIEN QUE POUR
VOUS*



*Un tarif Réservé
uniquement aux
adhérents UPB collègue
UPCOM*

*PARCE QUE LIBERTÉ RIME AVEC SIMPLICITÉ,
CPCA ASSURANCES propose à L'ENSEMBLE DES ADHÉRENTS DES SYNDICATS AFFILIES A
LA CNEP*

Et tout spécialement pour les adhérents de l' UPB/ Collège UPCOM

UN TARIF UNIQUE de 22€ par mois et sans franchise

UNE GARANTIE RC Pro Complete ONGLERIE ET SOINS ainsi qu'une Protection Juridique !!!

Vous êtes auto- entrepreneur ?

Vous travaillez éventuellement à domicile ?

*Peut-être réalisez-vous du coaching en image ou encore exercez-vous en tant que Prothésiste Styliste Ongulaire ? **sans oublier le maquillage permanent***

***N'ATTENDEZ PLUS ET REJOIGNEZ
NOUS VITE AU 04.91.02.03.03
contact@cpca.fr***





LA CAISSE CERTIFIÉE 2018
RECOMMANDÉE PAR LA CNEP

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec la loi de Finance 2016, une caisse certifiée devient obligatoire (avant le 1er janvier 2018) sous peine d'une amende de 7500€.

RESTEZ ZEN POUR 29€/MOIS

Soyez prêt pour le 1er janvier 2018. Dîtes adieu aux tâches administratives et consacrez vous davantage à vos clients.



**LA CAISSE CERTIFIÉE 2018
ET ÉVOLUTIVE !**

**Offre pour les adhérents de l'UPB
A PARTIR DE 29 € HT / mois
30 jours d'essai gratuits
-10% à partir de l'offre**

CODE CNEP2017

Pour en savoir plus contactez

01 79 72 55 05

www.flexybeauty.com



BEAUTY FORUM



Offre CNEP/UPB BEAUTY FORUM Magazine

Un mensuel professionnel destiné aux esthéticiennes, aux dirigeants des instituts de beauté et centres de bien-être.

Diffusé à **10 000 exemplaires, 10 numéros par an**, sur une cible professionnelle au niveau national.

De nombreuses rubriques pour répondre à votre besoin d'information

TENDANCES & NOUVEAUTÉS - CABINE - DOSSIER - POINTS DE VENTE - BUSINESS - ACTU MARCHÉ - RENDEZ-VOUS - AGENDA FORMATIONS - PETITES ANNONCES

Une Newsletter Beauty News 2 fois par mois pour coller à l'actualité

Vos petites annonces Gratuites !!!!!

Abonnement annuel au tarif CNEP/UPB

36€ au lieu de 48 €

Mode d'emploi

Se connecter sur :: <http://boutique.beauty-forum.fr/product.aspx?id=340770223813614040170>

Entrer le code préférentiel CNEPAB17

Pour découvrir le magazine en ligne :

Pour feuilleter le magazine ici http://beauty-forum.fr/magazine_numerique.aspx



treatwell

La **CNEP** et **Treatwell** relèvent le défi de la Beauté Connectée

“Le digital est une chance pour les professionnels de l’institut , du SPA et des Métiers de l’embellissement des ongles et du regard qui vont enfin pouvoir faire ce qu’ils n’avaient pas le temps de faire : communiquer facilement , se développer avec peu d’investissement , redevenir les spécialistes de la beauté et du bien-être reconnus par tous.” Régine Ferrère, présidente de la CNEP.

TREATWELL est le guide de belles adresses beauté et bien-être en ligne.

Treatwell permet de réserver depuis son smartphone ou son bureau en quelques clics, un soin près de chez soi à l’heure que l’on souhaite 24h/24, 7j/7.

Leader en Europe, **Treatwell** peut compter sur son important réseau de partenaires, à qui elle garantit une vraie présence en ligne, de nouveaux clients et une augmentation du chiffre d'affaires d'en moyenne 15 à 20% à travers un accompagnement au quotidien.

Treatwell est l'allié indispensable des salons, instituts et spas qui souhaitent se développer.

Plus d'infos sur www.treatwell.fr



treatwell

De nombreux avantages pour les professionnels de la Beauté et du Bien-être

En s'associant, les deux acteurs ambitieux du secteur que sont la **CNEP** et **Treatwell** ont pour vocation d'allier l'expertise de leurs membres et de leurs employés respectifs pour :

Offrir des solutions concrètes aux professionnels de la beauté et du bien-être : leur ouvrir la porte du marché colossal que représente Internet (des centaines de milliers de clients potentiels) en leur créant une page sur le premier Guide des belles adresses beauté, bien-être en Europe, dédiée à leur établissement, un outil de gestion complet de leur activité, un accompagnement marketing dédié pour mettre en place une stratégie d'offres adaptée à leurs variations d'activité.

Les alimenter en informations et actualités sur le secteur, notamment grâce à des contenus de qualité sous différentes formes : des conseils interactifs en marketing, en yield-management et en digital sous forme de webinars, des interventions sur les thématiques Marketing et les enjeux du digital pour les futures esthéticiennes et spa-managers lors de rencontres dédiées avec des acteurs du secteur,...

Dynamiser le marché grâce à des formations encadrées et certifiées pour professionnaliser leur activité dans un unique but : accompagner tous ces professionnels dans la réussite de leur activité.



Retrouvez toutes nos informations sur notre site : <http://www.cnep-france.fr/>

Confédération Nationale de L'Esthétique Parfumerie - C.N.E.P

Union de Syndicats professionnels

Loi 1884 Immatriculée à la Préfecture de Paris n ° 1905614- APE 9499Z

FFEEP/UME/UMM/ SNPBC/UPB Collège Instituts –Collège Spa –Collège UPCOM –

Nous contacter

Service Administratif & Adhésions du mardi au jeudi de 10h-13h & 14h-18h

Le vendredi de 10h-13h & 14h à 15h Mobile : +33 (0)6 47 55 07 72

Email/ administration.cnep@cnep-france.fr